

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

REGULARISATION DES CHARGES

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présence du 01/01/2020 au 31/12/2020

Immeuble : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
75019 PARIS

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

Gestionnaire : MME Christelle DA CRUZ 0142272782

Comptable : MME Sylvia BOULAN 01.42.27.93.20

Paris, le 01/10/2021

Page 1 / 1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le détail de la régularisation des charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Porte	Type de lot
43	1				Local Cial

Propriétaire	222 THOMAS
Référence	G.0265.00001

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Dépenses récupérables	Tantièmes		Votre quote-part		Dont TVA
Rubriques de charges	Prorata		Individuels	Généraux	Débit	Crédit	
001 Charges locatives		20 666.60			6406.65		588.90
01 CHARGES COMMUNES GENERALES	365/365	20 666.60	31	100	6406.65		588.90
001 Charges locatives		7 693.74			2385.04		416.52
02 CHARGES GRILLE A	365/365	7 693.74	31	100	2385.04		416.52
001 Charges locatives		3 619.05			144.77		16.32
03 CHARGES GRILLE B	365/365	3 619.05	4	100	144.77		16.32
Total des provisions appelées						10 000	
Totaux		31979,39			8 936.46	10 000	1 021.74
Solde en votre faveur en Euros						1 063.54	

La nouvelle provision de charges s'élèvera à 2.200,00 Euros.

Ce solde sera repris sur votre prochain avis d'échéance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.